Parc naturel régional
des Pyrénées Ariégeoises

Plan de Parc

septembre 2022

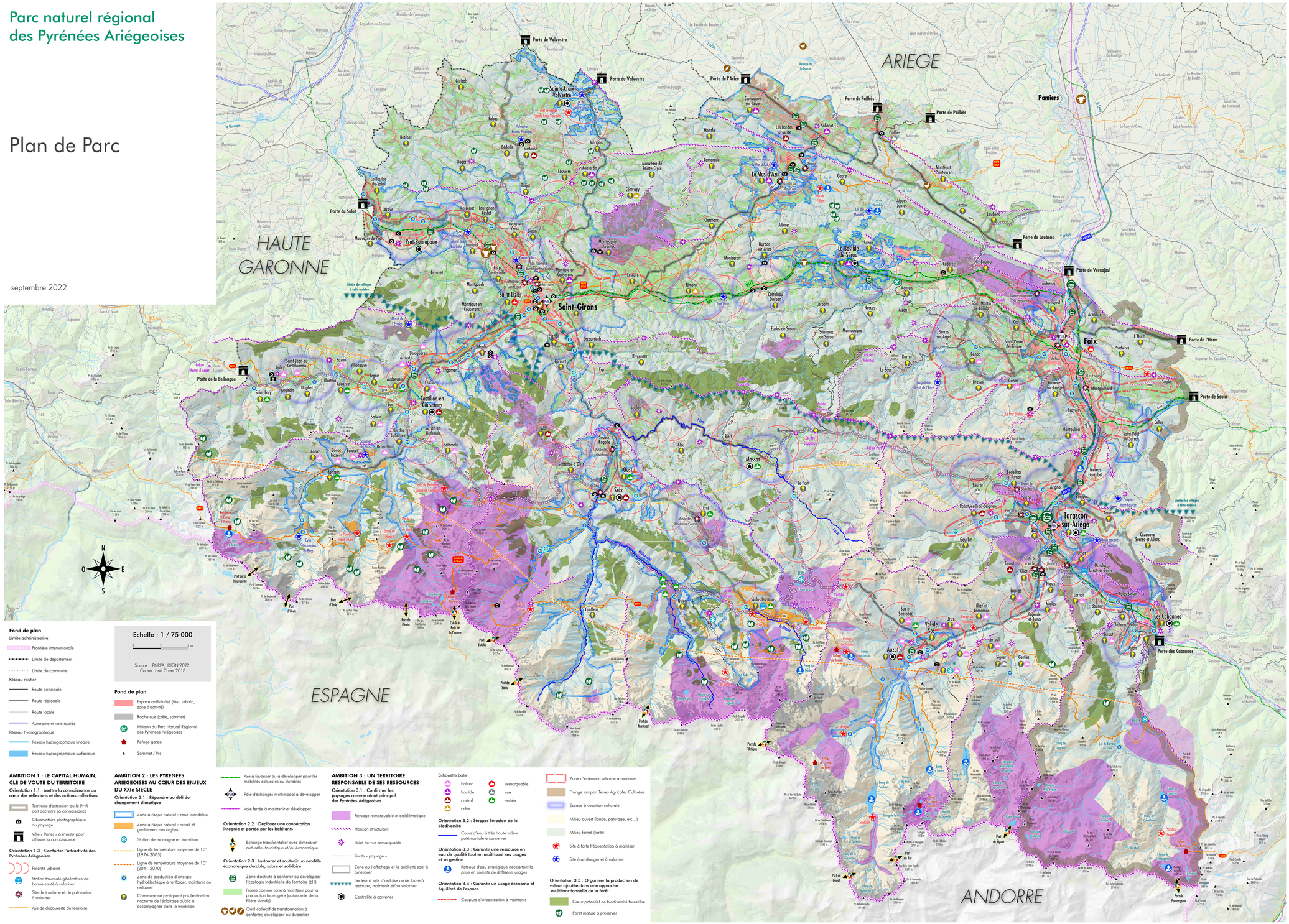

Fond de plan

Limite administrative
- Frontière internationale
- Limite de département
- Limite de commune

Réseau routier
- Route principale
- Route régionale
- Route locale
- Autoroute et voie rapide

Réseau hydrographique
- Réseau hydrographique linéaire
- Réseau hydrographique surfacique

Echelle : 1 / 75 000

0 — 2 — 4 km

Source : PNRPA, ©IGN 2022, Corine Land Cover 2018

Fond de plan

- Espace artificialisé (tissu urbain, zone d'activité)
- Roche nue (crête, sommet)
- Maison du Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises
- Refuge gardé
- Sommet / Pic

AMBITION 1 : LE CAPITAL HUMAIN, CLE DE VOUTE DU TERRITOIRE

Orientation 1.1 : Mettre la connaissance au cœur des réflexions et des actions collectives
- Territoire d'extension où le PNR doit accroître sa connaissance
- Observatoire photographique du paysage
- Ville « Portes » à investir pour diffuser la connaissance

Orientation 1.3 : Conforter l'attractivité des Pyrénées Ariégeoises
- Polarité urbaine
- Station thermale génératrice de bonne santé à valoriser
- Site de tourisme et de patrimoine à valoriser
- Axe de découverte du territoire

AMBITION 2 : LES PYRENEES ARIEGEOISES AU CŒUR DES ENJEUX DU XXIe SIECLE

Orientation 2.1 : Répondre au défi du changement climatique
- Zone à risque naturel : zone inondable
- Zone à risque naturel : retrait et gonflement des argiles
- Station de montagne en transition
- Ligne de température moyenne de 10° (1976-2005)
- Ligne de température moyenne de 10° (2041-2070)
- Zone de production d'énergie hydroélectrique à renforcer, maintenir ou restaurer
- Commune ne pratiquant pas l'extinction nocturne de l'éclairage public à accompagner dans la transition

- Axe à favoriser ou à développer pour les mobilités actives et/ou durables
- Pôle d'échanges multimodal à développer
- Voie ferrée à maintenir et développer

Orientation 2.2 : Déployer une coopération intégrée et portée par les habitants
- Echange transfrontalier avec dimension culturelle, touristique et/ou économique

Orientation 2.3 : Instaurer et soutenir un modèle économique durable, sobre et solidaire
- Zone d'activité à conforter où développer l'Ecologie Industrielle de Territoire (EIT)
- Prairie comme zone à maintenir pour la production fourragère (autonomie de la filière viande)
- Outil collectif de transformation à conforter, développer ou diversifier

AMBITION 3 : UN TERRITOIRE RESPONSABLE DE SES RESSOURCES

Orientation 3.1 : Confirmer les paysages comme atout principal des Pyrénées Ariégeoises
- Paysage remarquable et emblématique
- Horizon structurant
- Point de vue remarquable
- Route « paysage »
- Zone où l'affichage et la publicité sont à améliorer
- Secteur à toits d'ardoise ou de lauze à restaurer, maintenir et/ou valoriser
- Centralité à conforter

Silhouette batie
- balcon
- bastide
- castral
- crête
- remarquable
- rue
- vallée

Orientation 3.2 : Stopper l'érosion de la biodiversité
- Cours d'eau à très haute valeur patrimoniale à conserver

Orientation 3.3 : Garantir une ressource en eau de qualité tout en maîtrisant ses usages et sa gestion
- Retenue d'eau stratégique nécessitant la prise en compte de différents usages

Orientation 3.4 : Garantir un usage économe et équilibré de l'espace
- Coupure d'urbanisation à maintenir
- Zone d'extension urbaine à maîtriser
- Frange tampon Terres Agricoles Cultivées
- Espace à vocation culturale
- Milieu ouvert (lande, pâturage, etc...)
- Milieu fermé (forêt)
- Site à forte fréquentation à maîtriser
- Site à aménager et à valoriser
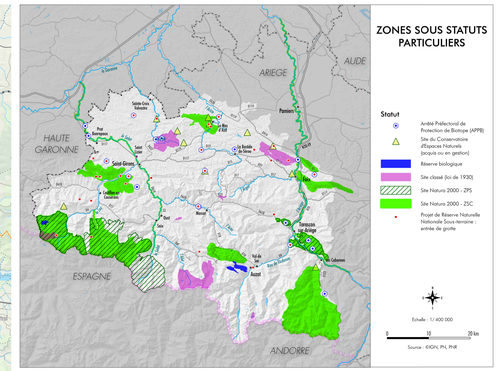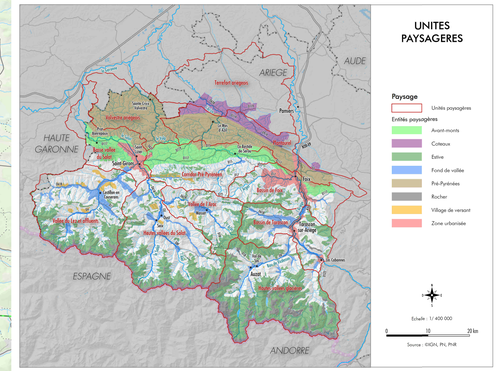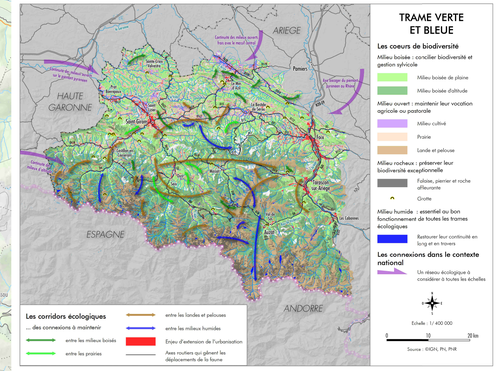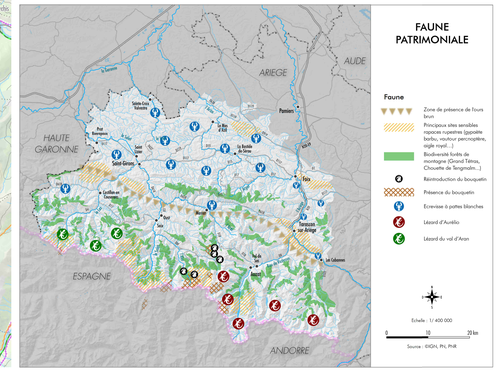
Orientation 3.5 : Organiser la production de valeur ajoutée dans une approche multifonctionnelle de la forêt
- Cœur potentiel de biodiversité forestière
- Forêt mature à préserver